



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI À L'AMBASSADEUR DU BRÉSIL PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Lundi 28 août 1973

Monsieur l'Ambassadeur,

Votre excellence vient de Nous exprimer les sentiments élevés qui L'inspirent au seuil de sa mission d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Brésil près le Saint-Siège. Nous l'en remercions vivement, ainsi que Son Excellence le Général Emilio Garrastazu Medici, Président de la République, dont Elle Nous a transmis les nobles souhaits.

En termes généreux, vous avez évoqué les aspirations à la justice, à la paix, à la liberté et au progrès que partagent vos chers compatriotes. Oui, votre pays constitue une grande nation, dont l'importance dans le concert des peuples est de plus en plus manifeste. Les catholiques brésiliens, pour leur part, occupent une place de choix dans l'Eglise universelle, par le nombre de leurs baptisés, de leurs évêques, comme par les ressources de leur profond sentiment religieux qu'ils sont appelés à faire fructifier. Nous suivons avec une affection particulière les efforts méritoires de ces fils et de ces frères pour approfondir leur propre foi et en réaliser les exigences familiales, professionnelles et civiques. Nous sommes aux côtés de leurs Pasteurs, des prêtres, religieux, religieuses et laïcs qui collaborent avec eux, pour confirmer leur espérance : épanouir tous les dons spirituels et humains que Dieu a déposés dans votre Peuple, à l'honneur de celui-ci et au service de l'Eglise entière.

Votre pays, disiez-vous, travaille avec décision pour le progrès, le bien-être, l'élévation du niveau de vie et de l'éducation. Nous savons en effet les vastes transformations qui y sont entreprises pour augmenter la production agricole et industrielle, aménager votre immense territoire, satisfaire la faim d'instruction. L'Eglise comprend la nécessité de promouvoir de telles initiatives. Elle encourage ses fils à y œuvrer hardiment, avec désintéressement, dans le souci de voir les diverses catégories de citoyens participer aux responsabilités et aux fruits de cette expansion. Car lorsqu'on parle de développement, le progrès social importe autant que la croissance économique (Cfr. *Populorum Progressio*, 34). Le bien commun lui-même ne saurait être atteint que dans la

mesure où sont garantis les divers droits et devoirs de la personne humaine, dont notre Prédécesseur Jean XXIII dressait un tableau saisissant, voilà juste dix ans, dans l'Encyclique *Pacem in terris*. En dehors de la justice et du respect de la dignité de tous les hommes sans distinction, comme Votre Excellence le soulignait, il n'y aurait point de paix durable, point non plus de progrès authentique. La vitalité chrétienne des croyants, leur piété inséparable de la charité, apparaissent dès lors comme une contribution capitale pour la recherche des solutions profondément humaines et pour la mise en place d'une véritable fraternité selon les normes évangéliques. Nous ne doutons pas que votre pays, aux traditions chrétiennes, n'accède à cette qualité d'humanisme dont notre monde a si grand besoin.

Tels sont les vœux cordiaux que Nous formons pour votre Peuple et ses gouvernants, dans le respect de leur compétence, en les assurant de l'assistance spirituelle qui est en notre pouvoir éclairer et fortifier la conscience des chrétiens et des hommes de bonne volonté. A vous-même, Monsieur l'Ambassadeur, souhaitons, auprès du Siège Apostolique, une mission heureuse et bénéfique. De grand cœur, Nous implorons sur Votre Excellence, sur toutes les populations du Brésil et sur les dirigeants de ce cher pays, les Bénédiction du Très-Haut.

*AAS 65 (1973), p.491-493;

Insegnamenti di Paolo VI, vol. XI, p.799-800;

L'Attività della Santa Sede 1973, p.291-292;

ORf n.36 p.1, 7,

La Documentation catholique n.1639 p.818.